

Formation de Délégué à l'Information Médicale/Pharmaceutique

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Une formation scientifique et relationnelle de haut niveau pour **trois débouchés professionnels : Visiteur Médical, Délégué Pharmaceutique et Délégué de l'Assurance Maladie**. Le Visiteur Médical est l'intermédiaire entre le laboratoire pharmaceutique qui l'emploie et les médecins. Le Délégué Pharmaceutique est l'intermédiaire entre le Laboratoire pharmaceutique et les pharmacies d'officine. Ils présentent les produits et nouveautés thérapeutiques (composition, présentation, indications et contre-indications, mode d'emploi, effets secondaires...). Leur rôle est d'informer et d'inciter à la prescription et à l'utilisation des médicaments fabriqués par leur laboratoire. Le Délégué de l'Assurance Maladie est l'intermédiaire entre les médecins et l'Assurance Maladie. Il présente à ces derniers les avantages, inconvénients et interactions des médicaments habituellement prescrits par le médecin. Son rôle est d'informer et d'inciter le médecin à prescrire selon les bonnes pratiques cliniques.

La formation de délégué à l'information médicale/pharmaceutique est réalisée pour partie dans le cadre de la 3^{ème} année de Licence Ingénierie et Santé Publique (ILIS-Université de Lille) et pour partie dans le cadre du Diplôme Universitaire de Délégué à l'Information Médicale/Pharmaceutique. La poursuite d'études est possible.

Durée des études

. 1 année sanctionnée par le Diplôme Universitaire de Délégué à l'Information Médicale agréé par le Comité Professionnel National de la Visite Médicale (CPNVM) ou le Diplôme de Délégué Pharmaceutique. NB : les candidats obtenant le Diplôme Universitaire de Délégué à l'Information Médicale obtiennent automatiquement le Diplôme de Délégué Pharmaceutique.

Nature des enseignements

Avoir suivi avec assiduité les enseignements théoriques et pratiques des différentes Unités d'Enseignement

- . Avoir validé les examens écrits et oraux des différentes UE
- . Avoir validé les projets tutorés
- . Avoir présenté et validé un mémoire à l'issue du stage professionnel

Rythme de la formation

La formation se déroule du Lundi au Samedi de 9h à 16h.

Pour l'année 2019, la formation débutera le 10 septembre 2018 (cours théorique).

> [Consultez le calendrier prévisionnel sur ilis.univ-lille.fr](http://ilis.univ-lille.fr)

Programme des enseignements

↳ 6 Unités d'Enseignement (UE)

▫ UE 1 Sciences Fondamentales – 95h - [8 ECTS]

Correspondant à une mise à niveau en Biochimie-biologie, Anatomie et Physiologie pour les étudiants ne disposant pas des pré-requis scientifiques nécessaires.

▫ UE 2 Sciences Pharmaceutiques – 70h - [8 ECTS]

Un module de Pharmacologie Générale

Un module de Pharmacologie Spéciale

Un module Médicaments, Marché et Législation Pharmaceutiques

▫ **UE 3 Sciences Médicales – 115h - [10 ECTS]**

Pathologie Médicale
Thérapeutique
Iatrogénèse

▫ **UE 4 Economie de la Santé - Institutions Sanitaires et Sociales* - 25h – [3 ECTS]**

un module Institutions Sanitaires et Sociales *
un module Economie de la Santé – Epidémiologie*

▫ **UE 5 Marketing – Techniques de vente / Communication / Informatique 135h -[10 ECTS]**

un module Marketing – Techniques de vente (Fac. Méd.)
un module Communication – Information – Créativité (Fac. Méd. - ILIS)
un module Informatique (Fac. Méd.)
un module Statistiques (ILIS) *
un module Langues Vivantes (anglais) (ILIS) *

▫ **UE 6 Métier – 70h - [3 ECTS]**

un module Visite Médicale *
un module Aspects Réglementaires et Déontologiques
un module Officine

↳ **2 projets tutorés et stages en milieu de la santé ou en laboratoire (200 heures) – [6 ECTS]**

- Services de Médecine et Pharmacie
- Services de Pharmacologie et Pharmacovigilance
- Laboratoires de la Faculté de Médecine et de la Faculté de Pharmacie

↳ **Une Unité d'Enseignement professionnel : Stage pratique en laboratoire pharmaceutique ou en pharmacie - [12 ECTS]**

Frais de formation

Diplôme de Délégué à l'Information Médicale (Visiteur Médical ou Délégué Assurance Maladie)
Les frais d'inscription pour l'année 2018-2019 = 3.100 Euros

Diplôme de Délégué Pharmaceutique

Les frais d'inscription pour l'année 2018-2019 = 2.900 Euros

Comment déposer sa candidature ?

Admission sur dossier : joindre un CV détaillé et une lettre de motivation.
Le dépôt de candidature peut avoir lieu tout au long de l'année. **Date limite d'inscription pour la session à venir : 30 août au plus tard.**

Renseignements et inscriptions

Faculté Ingénierie et Management de la Santé (ILIS)
Laïla KORAICHI - Tél. : 03 20 62 37 29 - e-mail : laila.koraichi@univ-lille.fr

OBJECTIFS PROFESSIONNELS ET DÉBOUCHÉS

⇒ Assurer la formation médico-pharmaceutique et commerciale spécifique aux professions de Visiteur Médical, Délégué Pharmaceutique et Délégué de l'Assurance Maladie.